

## MIGRATIONS EN AFRIQUE CENTRALE : ENJEUX ECONOMIQUES SUR LE DÉVELOPPEMENT DES PAYS DE LA RÉGION

Yemodoum YORANGAR<sup>1</sup>, Maïmouna NGOSASSOU<sup>2</sup> et Djiraïbé RASSEMBAYE<sup>3</sup>

<sup>1</sup>Université de N'Djamena Email : [yemodoumyarangar@gmail.com](mailto:yemodoumyarangar@gmail.com)

<sup>2</sup>Université de N'Djamena, Email : [ng.maimouna@gmail.com](mailto:ng.maimouna@gmail.com)

<sup>3</sup>Université de N'Djamena, Email : [djiraiberassemble@gmail.com](mailto:djiraiberassemble@gmail.com)

### Résumé

L'histoire des pays de l'Afrique centrale montre que ces pays ont subi d'importantes migrations pour des raisons économiques, politique et d'instabilité sociale. L'Afrique centrale est connue de ses richesses minières. Le Congo, le Gabon et le Tchad produisent le pétrole à l'échelle mondiale. D'une part, l'exploitation de ces gisements miniers couplée aux autres richesses demande une main d'œuvre forte ; d'autre part, la déstabilisation des régimes politiques constitue les principales causes de la migration dans la zone CEMAC. Le constat sur le flux migratoire indique que les provinces les plus nanties sont aussi les plus attractives alors que celles qui sont pauvres sont plutôt répulsives. Ce qui explique que les migrations sont effectuées pour fuir la pauvreté dans les milieux ruraux.. Les principaux aspects de la migration abordés dans ce travail sont entre autre l'exode rural vers les grandes villes, la migration choisie, la migration intellectuelle, la migration forcée. Les migrants, qu'ils soient clandestins ou non, jouent un rôle économique dans plusieurs secteurs. Ils y exercent toute sorte d'activités n'ayant pas forcément fait appel aux efforts intellectuels ou techniques ; ils constituent une main d'œuvre abondante et abordable. La migration est présentée comme un facteur pouvant favoriser l'intégration économique voire sociale des pays d'origine et d'accueil ainsi que leurs populations. Malgré qu'on la considère comme cause de la baisse de production dans les zones de départ, elle est une entreprise à double faces. Les migrants qui arrivent dans un milieu contribuent à la production et à la croissance économique, mais aussi à la dynamique sociodémographique, qui sont profitables à leur famille d'accueil. Les mêmes migrants à travers les transferts de biens et des fonds qu'ils effectuent généralement par les canaux informels vers leurs milieux d'origine contribuent à l'économie de ceux-ci et à la survie de leurs familles restées au pays. Ces transactions se constatent dans les réalisations des projets familiaux mais aussi par le soutien dans des activités de développement socioéducatif.

**Mots clés :** *migrations, mobilité, économie et éducation, Afrique centrale.*

### Migration in Central Africa : economic issues for the development of countries in the Central African region

#### Abstract

The history of the countries of Central Africa shows that these countries have undergone significant migration for economic, political and social instability reasons. Central Africa is known for its mineral wealth. Congo, Gabon and Chad produce oil on a global scale. On the one hand, the exploitation of these mineral deposits coupled with other wealth requires a strong workforce; On the other hand, the destabilization of political regimes constitutes the main causes of migration in the CEMAC zone. The finding on the migratory flow indicates that the better-off provinces are also the most attractive, while those which are poor are rather repulsive. This explains why the migrations are carried out to escape poverty in the rural areas. The main aspects of migration addressed in this work are among others the rural exodus to large cities, chosen migration, intellectual migration, forced migration. Migrants, whether illegal or not, play an economic role in several sectors. They carry out all kinds of activities there that do not necessarily require intellectual or technical efforts; they constitute an abundant and affordable workforce. Migration is presented as a factor that can promote the economic and even social

integration of countries of origin and host and their populations. Despite being seen as the cause of the drop in production in the starting areas, it is a two-sided business. Migrants who arrive in an environment contribute to production and economic growth, but also to socio-demographic dynamics, which are beneficial to their host families. The same migrants, through the transfers of goods and funds that they generally make through informal channels to their places of origin, contribute to the economy of the latter and to the survival of their families back home. These transactions can be seen in the achievements of family projects but also through support in socio-educational development activities.

**Keywords:** *migration, mobility, economy, education and Central Africa.*

## Introduction

La migration est un phénomène transversal qui fait appel à plusieurs sciences humaines et sociales. Dans le cadre de cette présente étude, nous faisons recours à la théorie néoclassique du philosophe écossais Adam Smith, laquelle théorie révèle que les mouvements migratoires sont dus en grande partie à des précarités des zones rurales. Loin des simples mouvements, la migration en Afrique Centrale constitue-t-elle une mutation socioéconomique dans les pays de la région ? Cette question nous amène à émettre quelques hypothèses dont les principales sont : dans les zones de départ, le déplacement des populations vers d'autres horizons constitue d'une part, un manque du dynamisme socioéconomique entraîné par la fuite des bras valides mais aussi, on y note quelques investissements. D'autre part, dans les zones d'accueil, on assiste un boom démographique occasionnant une main d'œuvre variée. Cet afflux est aussi dans certains pays une source d'insécurité. Les démarches méthodologiques qui ont guidé ce travail intègrent les recherches documentaires effectuées dans les bibliothèques, l'exploitation des archives coloniales et les consultations des documents privés. Les sources électroniques constituent aussi un atout majeur dans réalisation de ce travail.

### I-Historique de la migration en zone CEMAC

La mobilité humaine est aussi vieille que le monde, car, l'histoire des Hommes est identifiée par des mouvements libres ou forcés<sup>1</sup>. En Afrique Centrale, les mouvements de la population à destination lointaine ont commencé probablement pendant la période coloniale. Jean Marc Ela disait : « Les tendances et les caractéristiques des mouvements remontent à la période coloniale où de groupes de familles ou quelque fois des villages entiers parcouraient des longues distances pour rechercher les nouvelles terres de culture, de nouveaux pâturages, ou fuyaient simplement un guerrier voisin » (J. M. Ela, 1986, 23). Dans le même ordre d'idée, Chantelle affirme : « Les véritables mouvements de la population à destination lointaine commencent avec la colonisation, car, la colonisation fut parfois véritablement de la chirurgie sociale. » (N. Assah, 1983, 86) A ce niveau, nous pouvons confirmer que les mobilités humaines sont liées aux exactions commises par les colonisateurs européens dans le but d'asseoir leurs autorités politiques, économiques, éducatives et culturelles. Les facteurs majeurs des déplacements de la population étaient la construction du chemin de fer Congo-océan de 1921-1934 et l'imposition des cultures de rente dans les pays de la zone CEMAC composée du Tchad, de la Centrafrique, du Cameroun, du Congo Brazza, du Gabon et de la Guinée équatoriale.

S'agissant de la construction du chemin de fer Con-Océan, le premier coup de pioche a eu lieu le 06 février 1921 par Augagneur, alors gouverneur de l'Afrique Equatoriale Française (AEF). Le 08 juillet 1924, Raphael Antonetti remplace Augagneur à la tête de l'AEF. Cet homme avait la ferme volonté d'achever le chantier après quelques difficultés rencontrées sous la direction de son prédécesseur. Un projet de recrutement de 8000 main d'œuvres hommes dans toute l'AEF était engagé, car, les réserves humaines qui se trouvaient aux alentours du chantier étaient épuisées. C'est ainsi qu'il faut recruter plus loin, selon le principe du travail forcé en cherchant des

---

<sup>1</sup> Maurice Bandema, Ministre ivoirien de la culture dans une émission sur la Radio France Internationale, 27 Juin 2017.

adultes « males » d'un bout à l'autre du Moyen-Congo.<sup>2</sup> En février 1925, il est décidé d'aller plus loin chercher des travailleurs notamment en Oubangui-Chari (actuelle République Centrafricaine), au Cameroun et au Tchad. Le trajet est long et pénible. Les populations de ces contrées opposaient une résistance à cet enrôlement forcé, cela donna lieu à des guerres et des fuites vers des zones reculées pour se cacher.

L'imposition des cultures coloniales dans les pays qui constituent de nos jours la zone CEMAC amplifie les mouvements forcés de la population. Les cultures de rente sont imposées dans chaque pays suivant des conditions climatiques et pédologiques. A titre d'exemple, le Tchad et la Centrafrique sont sollicités pour la culture du coton, le Gabon pour l'exploitation forestière. La mise en œuvre de ces projets ne se fait pas en douceur, ce qui amène Varga Macissou à relater : « La culture du coton ne fut pas introduite de manière pacifique et paisible. Non plus, elle n'a pas été acceptée avec simplicité du cœur, ni de gaieté, ni de gré des paysans. C'est sous la contrainte avec chicote, les bastonnades, les brimades et l'humiliation qu'elle fut acceptée » (V. Macissou, 2010, 42). Dans ce climat social peu viable, certaines personnes décident de fuir leurs villages pour trouver refuge ailleurs.

Pour parvenir à cette fin, l'AEF à travers les décisions de la hiérarchie métropolitaine française crée et implante des écoles coloniales. Autrefois, créée et installée uniquement à Brazzaville en 1935 pour le compte de la sous-région AEF, l'École supérieure des indigènes qui prit le nom du gouverneur général Édouard Renard après sa mort (B. Lanne, 1986, 249) ne parvenait pas à la satisfaction du besoin en personnel instruit. C'est dans cette logique que le gouverneur général en la personne de Félix Éboué, lors du discours sur l'enseignement et l'éducation décide de la création en 1942 de quatre écoles dénommées École Primaire Supérieure du Territoire à Dolesie pour le Moyen-Congo, à Libreville pour le Gabon, à Bambari pour l'Oubangui-Chari et à Bongor pour le Tchad. (JO, 1942, 17). Toutes ces structures éducatives ont contribué dans la formation des cadres indigènes et de la mobilité des intellectuelles pour répondre aux intérêts socioéconomiques non seulement de la métropole mais également des jeunes républiques au lendemain de la souveraineté postcoloniale. C'est dans cet intérêt que l'École Primaire Supérieure du Territoire de Bongor au Tchad accueillait à cette époque les élèves indigènes venus du Cameroun, de la République Centrafricaine, du Congo, du Gabon et parfois même au-delà.

L. Mumpasi (2005, 8) confirme que les « échanges » migratoires entre les pays de l'Afrique Centrale datent de la période coloniale. Il précise ensuite que trois éléments y ont concouru : les besoins en main-d'œuvre pour la mise en valeur des colonies d'une part et le coût élevé de la main-d'œuvre et l'indigence démographique d'autre part. Au Gabon par exemple, les entreprises avaient toujours manqué de main-d'œuvre et devaient de ce fait la recruter au Congo, au Cameroun, en RCA et au Bénin. Par ailleurs des centaines de Tchadiens de l'ethnie Sara furent recrutés pour travailler à l'installation, par la Compagnie Française du Gabon (CFG), de l'usine de placage de Port-Gentil. Après les indépendances et précisément en 1965, d'autres travailleurs tchadiens arrivèrent au Cameroun pour le compte de la SOSUCAM (Société Sucrière du Cameroun). (L. Mumpassi, op.cit., 10). C'est aussi le cas du Gabon qui, à la suite de l'exploitation de son pétrolier, a ressenti un besoin important de main-d'œuvre, que son potentiel démographique ne pouvait satisfaire.

## **II. Les facteurs actuels de la migration dans la zone CEMAC**

### **Les facteurs répulsifs**

Par facteurs répulsifs, on entend parler des forces qui obligent les individus à quitter leurs lieux de résidence dans l'espoir de se mettre à l'abri.

Comprise comme une réponse à la recherche d'opportunités économiques, la migration intra-régionale est pour la plupart du temps motivés par une nécessité absolue pour les migrants

au départ, d'accéder aux ressources. En zone CEMAC, La suspension des recrutements dans la fonction publique et les compressions de personnel dans le secteur privé, les conflits politiques et les catastrophes naturelles constituent les déterminants de la migration.

À côté des migrations volontaires, les déplacements forcés occupent une place de choix dans les flux migratoires. Déjà fortement affectés par la crise politico-sociale qui sévit dans leurs pays, les candidats à la migration sont devenus plus vulnérables que jamais, du fait de l'insécurité et de la dégradation de leur condition de vie.

Les différends régimes de la zone CEMAC se caractérisent par l'absence de l'alternance, ce qui suscite plus souvent des mécontentements de la majorité de populations. La plupart de ces mécontentements se dessinent en rébellion mettant la sécurité des civiles dans la fragilité. C'est ce climat d'hostilité qui oblige la population à fuir leurs pays se déguisant en réfugiés dans les pays voisins ou plus loin dont certains considérés comme des exilés politiques : En Centrafrique, les récents conflits politico-militaires mettant fin au régime de François Bozizé ont versé de milliers de réfugiés centrafricains au Sud du Tchad notamment à Goré dans le département de la Nya Pendé, province du Logone Oriental et à Maro, province du Moyen Chari. Au Tchad, les luttes armées ont fait de nombreux réfugiés dans les pays voisins dont la grande partie se trouve au Nord du Cameroun.

Sur le plan socioéconomique et climatique, les sécheresses, les inondations, les conflits intercommunautaires, les exactions des autorités traditionnelles sur la population surtout les jeunes obligent la plupart des jeunes à partir. Au sujet des conflits sociaux, Gilles Sauttier parle des personnes en opposition avec l'encadrement social comme candidates à la migration.

L'homme exploité par sa famille ou sa belle-famille ; les jeunes hommes accusés ou soupçonnés d'adultère ; les enfants d'un premier lit ; les attitudes d'usurpation dans l'accès aux fonctions-clés dans la société indigène ; les individus sous le coup de vengeance d'une jalousie, menacés d'empoisonnement ou de sorcellerie ; d'une façon générale, tous ceux qui subissent avec peine le poids des contraintes villageoises et pour qui l'installation en ville représente une libération abandonnent leurs milieux pour les villes (G. Sauttier, 1993, 539).

On peut ajouter à cette série de facteurs les catastrophes exclusivement naturelles : les inondations et les sécheresses. Ces deux phénomènes peuvent engendrer la famine. Si nous prenons par exemple le cas du Tchad, le sahel constitue une zone où la famine oblige par moment les populations à se déplacer vers les zones mieux économiques dans le pays ou vers les pays voisins pour éviter cette catastrophe alimentaire. C'est ce constat qui conduit M. A. Brahim (2006, 36) à écrire :

La sécheresse qui a frappé le sahel d'une manière générale et le Tchad en particulier, a obligé les populations se trouvant au nord et au centre du pays à migrer massivement vers la ville de N'Djamena qui se trouve au sud afin de bénéficier d'une assistance sociale de la part des donateurs extérieurs, et des bonnes volontés locales.

### **Les facteurs attractifs**

Dans la zone CEMAC, la plupart de la population particulièrement celle rurale vit dans la pauvreté. Le monde rural en CEMAC peut-on le signaler fonctionne à base des activités du secteur primaire, notamment l'agriculture, l'élevage, et l'artisanat. On constate depuis quelques années, une dégradation avancée de ces activités liée aux facteurs naturels et humains. Cette situation constitue un motif majeur des déplacements des populations en majorité jeune. C'est pourquoi on note ceci :

En Afrique, une pénurie aigüe des terres arables a contraint les agriculteurs à raccourcir la durée de la jachère et à labourer des terres jusque-là réservées au pâturage. De telles pratiques ont entraîné une baisse de rendement, un épuisement de sol et un

appauvrissement accru. La pression de la population refoule les membres les plus faibles de la communauté rurale vers les villes. (Revue de développement rural, n°15, 1994, 10)

Attirés par les mirages des villes et les pouvoirs économiques que celles-ci disposent, les jeunes se lancent dans la migration dans l'espoir de changer leur statut socioéconomique. Car, la plupart des centres industriels, des entreprises, des sociétés et des services qui nécessitent une main d'œuvre s'implantent dans les centres urbains. En plus, dans les villes, se trouvent les centres des loisirs tels que le cinéma, les stades, les salles des jeux. Les réalités des centres développés sont relayées par les moyens technologiques notamment les radios, les téléphones, les télévisions, les réseaux sociaux. Ce qui suscite l'admiration des populations des zones non développées. Cherchant à s'inscrire dans la modernité, elles sont obligées de quitter leurs milieux.

Nous pouvons aussi évoquer l'insuffisance des investissements dans le domaine socioéducatif par les dirigeants, surtout dans les zones rurales. Cela conduit quelque fois à la migration intellectuelle vers les pays voisins et même plus loin. Les structures sanitaires et éducatives et le personnel qualifié sont quasi-inexistants. Ce qui limite la qualité de formation et de service encourageant certains apprenants à quitter leurs milieux abandonnant leur formation. Ce manque de volonté politique des chefs d'Etat africain pour le bien être du paysan conduit R. Dumont à déclarer :

J'accuse la majorité des dirigeants africains d'avoir profité des privilèges du pouvoir ; J'accuse la coopération française d'avoir financé des projets somptuaires et pharaoniques ; j'accuse la Banque Mondiale et le Fond Monétaire International d'acculer ces pays à une austérité payée par les pauvres ; j'accuse surtout tous les responsables d'avoir ignoré, ruiné, ou méprisé les paysans africains. (R. Dumont, 1986, 125).

En 2000, une entrée importante des étrangers dans la ville de N'Djamena est signalée par les autorités policières tchadiennes. (H. Ramadan, 2011, 92). Ce flux migratoire était provoqué par plusieurs projets de construction liés à l'exploitation du pétrole tchadien. Les constructions des routes et Les infrastructures scolaires et sanitaires se multiplièrent et les entreprises de construction de bâtiments et de travaux publics se sont créés. C'est pourquoi les entreprises privées de travaux publics et de bâtiments et l'Etat ont fait appel aux ingénieurs des pays voisins.

Dans d'autres cas, il s'est agi d'accueillir des populations des pays voisins et frères en détresse à la suite des guerres ou des contraintes socio-économiques. C'est ainsi que de centaines de milliers de Tchadiens se sont exilés au Cameroun à la suite des guerres et de l'intolérance ethnique dans leur pays (J. Gormo, 2010, 11). Tous ces migrants, clandestins ou non, vont progressivement jouer un rôle économique dans plusieurs secteurs : commerce, travaux domestiques, artisanat, etc.

Il est évident que les gens préfèrent les mains d'œuvre étrangère que celles locales. C'est ainsi que L. Mumpassi (op.cit., 12) explique que :

face à des populations autochtones traditionnellement attirées par le fonction publique, ou plus globalement l'emploi salarié, des communautés immigrées d'origine africaine se distinguent par un sens aigu des 'affaires' et de la débrouillardise, qui leur assure le contrôle de larges pans de l'économie». Comme tel, les employeurs vont eux aussi préférer recruter des travailleurs étrangers, à la grande frustration des autochtones.

### **III-les impacts économiques de la migration**

#### **Apports des migrants dans leur pays d'accueil et d'origine**

La décision de migrer n'est pas de fois une affaire individuelle mais de la famille ou de la communauté toute entière. Le candidat à l'émigration ne prend pas seul la décision de migrer, c'est le résultat d'une stratégie familiale ou communautaire en vue d'améliorer leur statut socio-économique. Les fonds nécessaires au voyage sont réunis par plusieurs membres de la famille entraînant ainsi des rapports de dépendance entre le migrant et sa famille ou communauté (H. Ramadan, opcit, 60). Les migrants ne cherchent pas seulement à maximiser les biens moins encore leur profit, mais diversifient leurs sources de revenus. Pour

cela, un ménage peut placer certains de ses membres à différents niveaux où les marchés de l'emploi ne sont pas vraiment dépendants. Ainsi, en cas de crise économique ou autres besoins d'argent dans la région de départ, le migrant pourra assurer un revenu à sa famille.

La migration est ainsi comprise comme un moyen d'ascension sociale ou de maintien de son statut social au sein de la famille. Les migrants choisissent leur lieu de destination en fonction non seulement de la perspective d'emploi et de gain supérieur mais également en fonction de leurs réseaux sociaux dans les pays de destination.

En ce qui concerne l'impact économique pour les pays de départ, Les fonds envoyés par les travailleurs migrants améliorent les moyens de subsistance et les conditions de santé de leur famille tout en renforçant les économies. Ils sont souvent les premières personnes à répondre à une crise et, qu'ils soient en déplacement ou dans des camps, dans leur pays d'origine ou dans le pays où ils ont émigré, ils jouent un rôle important dans la reconstruction de leur communauté et dans la manière dont ils s'en occupent et la soutiennent. Toutefois cette migration constitue un revers non négligeable pour les pays de départ.

Les banques s'adaptent pour rendre moins difficile les transferts des émigrés par une intermédiation financière avec les institutions financières comme Money Gram et Western Union. Ces banques s'adaptent aux besoins des transferts des émigrés en termes de simplicité et de rapidité. Les transferts financiers sont plus significatifs et contribuent à l'essor de ces institutions financières.

Les transferts sont importants mais ils sont très peu orientés dans le secteur productif. Les investissements des émigrés tournent autour des secteurs de l'immobilier, du transport ou du commerce. En effet, rares sont les migrants capables d'investir sur fonds propres dans le secteur industriel. L'entreprenariat des migrants contribue également à la création d'emplois et à la croissance dans leur pays d'accueil. Si le travail indépendant constitue un moyen de surmonter les obstacles à l'entrée sur le marché du travail que rencontrent les migrants, ces derniers créent aussi des entreprises à caractère familial, s'employant à répondre aux besoins du marché de leur enclave ethnique, ainsi que des entreprises dans les secteurs du bâtiment et de la confection par exemple.

### **La migration, parfois un rêve utopique**

Si la plupart des objectifs des migrants est la recherche d'une condition de vie meilleure par rapport à celle de leurs milieux, il faut relever ici que toutes les migrations n'ont pas abouti aux résultats escomptés. L'eldorado que prétendaient certains peut se transformer en cauchemars.

L'une des conséquences est la fuite des cerveaux et des compétences. Mais pour les migrants de la première génération on parlait plus de départ de bras valides que de fuite des cerveaux, du fait que les flux provenaient essentiellement du monde rural.

En effet, cette perte en capital humain empêche de créer dans les pays de départ une compétence dans les secteurs clés du développement afin d'assurer la modernité et les performances des industries ou services innovants capable d'impulser une croissance économique suffisante et la création d'emplois conséquents pour inciter la main-d'œuvre locale à ne pas partir. Les conséquences négatives de ce phénomène se situent à divers niveaux :

D'abord pour les migrants eux-mêmes, la situation de certains se détériore plus qu'avant leur déplacement. Généralement, les migrants qui entreprennent ce mouvement pour la première fois en sont victimes, car, arrivés dans le milieu de destination, les réalités sont différentes que ce qu'ils pensaient. Compte tenu de leur mentalité assez souvent primaire du manque d'expérience, ils font l'objet d'escroquerie, du viol, du vol. Ils sont exposés aux dangers du nouveau milieu. Le manque d'emploi est un souci majeur des nouveaux migrants, car, n'ayant une connaissance approfondie du milieu, ils doivent passer parfois de long moment sans travail. Dans cette circonstance difficile, certains se lancent dans le banditisme

qui se manifeste par l'alcoolisme, le vol, la prostitution etc. C'est dans cette optique que Y. Yorangar (2019, 77) écrit :

Certains migrants apparaissent comme victimes de leurs déplacements. N'ayant pas pris au sérieux les motifs qui les poussent à venir à N'Djamena, ils se lancent dans des pratiques et comportements peu louables qui pérennisent leur pauvreté. Parmi ces comportements et pratiques ; nous notons l'alcoolisme, la délinquance et les bagarres qui constituent une source de dépense inutile (arrestation, amende, maladie). Cela les appauvrit d'avantage et réduit leur possibilité de retourner au village. D'un côté, le travail est mal rémunéré, d'autre coté, ils n'utilisent pas pour les besoins primordiaux.

Ensuite, au sein de la famille ou de la communauté d'origine, l'échec d'une migration se fait lourdement sentir. La plupart des migrants volontaires sont des mariés qui abandonnent derrière eux, des personnes à entretenir. En plus, les milieux ruraux de la zone CEMAC qui proposent généralement des candidats à la migration sont ceux vivant des activités primaires. Dans ce cas, le départ des bras valides contribue à la baisse de la production d'économie de subsistance. C'est dans ce volet que Souleymane OUATTARA déclare : « l'exode rural est une hémorragie des bras valides » (yfia, n°109, 1998, 23). Cette perte de main d'œuvre dans les zones de départ peut contribuer d'une manière ou d'une autre à la pérennisation de la pauvreté qui se manifeste par l'insécurité alimentaire, le manque de moyen d'éducation et l'entretien des enfants.

Le Gabon a observé, lors du dernier recensement de 2003, 15 % d'immigrants (un peu plus de 150 000), pour la plupart d'origine africaine. En RCA, on a enregistré 11 003 immigrants contre 11 458 émigrants au dernier recensement de 2003, soit un solde négatif de - 455 qui suggère que nous avons à faire à un pays plutôt d'émigration. Les migrants observés sont surtout venus des pays voisins : la RDC (51 %), le Soudan (18 %), le Tchad (17 %), le Cameroun (5 %), le Congo Brazzaville (3 %), la France (0,6 %) et le Liban (0, 3 %). (L/ Mumpassi, op.cit., 5)

Mais depuis 2013, La République Centrafricaine (RCA) est, en proie à un conflit d'une grande violence. Ce conflit a causé la perte de milliers de vies humaines et engendré des déplacements massifs de sa population. Huit ans après, l'insécurité demeure en RCA, en raison de la présence de groupes armés qui se battent pour le contrôle du territoire et ses ressources, continuant d'accentuer les déplacements de populations.

Le Cameroun, pays limitrophe du Tchad, se présente comme un pays de paix et de sécurité dans une sous-région marquée par les conflits multiples. Cette position fait de lui, un réservoir migratoire des personnes fuyant les violences et des guerres. « Parmi les réfugiés issus de différents pays africains et résidant au Cameroun, le Tchad compte la plus grande colonie, avec environ 40 000 âmes ». (Gormo, opcit, 11).

Parfois, il n'est pas du tout facile aux migrants de vivre paisiblement dans leur pays d'accueil sans léser les populations autochtones. Par exemple, l'afflux massif et soudain, au Tchad, de personnes arrivant de la RCA est à l'origine de problèmes sociaux, économiques et de cohésion avec les communautés d'accueil dans des régions où les retours sont nombreux et qui ne correspondent pas nécessairement aux régions d'origine. Des affrontements ont opposé des personnes évacuées sur des sites temporaires avec les communautés d'accueil, notamment au sud du Tchad. (RCA | Matrice de suivi des déplacements (DTM) - Rapport 6 | Décembre 2018, 5).

C'est pourquoi, les questions relatives aux déplacements et à la mobilité en RCA ont des conséquences régionales et mettent en jeu des sensibilités qui exigent une approche globale de la situation. Le Tchad et le Cameroun accueillent eux aussi d'importantes populations de migrants de la RCA, qui engendrent des difficultés notables.

Pendant longtemps, l'Afrique centrale était plutôt connue comme étant une réserve géologique à cause de la grande variété des minerais qui s'y trouvent. Ces ressources minières constituent un enjeu économique et politique. Les mauvaises gestions de ces ressources

occasionnant les crises économiques, le non alternance des partis au pouvoir entraînant les crises politiques, les effets de la variabilité climatique sont les plus souvent les causes des migrations des populations en zone CEMAC. Les populations de la sous-région de la CEMAC migrent pour échapper à la pauvreté, améliorer leurs moyens de subsistance et trouver de meilleures opportunités ou pour fuir la guerre et la dévastation qui frappent leur propre pays.

Pour leur sécurité, ces populations se déplacent de ville en ville ou de pays en pays, en quête de terres d'asile ou de pays d'accueil paisibles et stables pouvant les mettre à l'abri des conflits, de la persécution et leur garantir une certaine sécurité.

C'est principalement vers les villes nationales que se dirigent les migrants en provenance des milieux ruraux. Ainsi, la migration des hommes et femmes génère des intérêts ainsi que des impacts à la fois pour les pays de départ et pour les pays d'accueil.

### **Bibliographie**

HASSANE RAMADAN Hassane, 2011, l'immigration à N'Djamena : acteur, enjeux et impact, 1900,2010, mémoire de master, université de Maroua, 198p

GORMO Jean, 2011, Migration forcée des Tchadiens dans le département du Faro au Nord Cameroun (1980-2010), Département d'Histoire ENS/Université de Maroua-Cameroun, p16

MUMPASI Lututala, 2005, les migrations en Afrique centrale : caractéristiques, enjeux et rôles dans l'intégration et le développement des pays de la région, Université de Kinshasa, 27p

RCA | Matrice de suivi des déplacements (DTM) - Rapport 6 | Décembre 2018, 31p

BANDEMA Maurice, Ministre ivoirien de la culture dans une émission sur la Radio France Internationale, 27 Juin 2017.

BERNARD Lanne, 1986, « scolarisation, fonction publique et relation interethnique au Tchad », in Barreteau Daniel (ED), Tourneux H. (ed) Relation interethnique et culture matérielle dans le bassin du lac-tchad, Paris, ORSTOM, 235-266, (colloque et séminaire), colloque MEGA-TCHAD, France-Paris.

ELA Jean Marc, 1983, la ville en Afrique noire, Paris, Karthala, 219P.

Tchad, Université de Bordeaux en France, 105p.

MACISSOU Varga, 2010 Impact de la culture du coton dans l'économie de la Tandjilé de 1920 à 2012, Université de N'Gaoundéré, 115p.

NDETIBAYE Assah, 1983, coton-culture et la destruction des anciennes structures au sud du

Sauttier Gilles, 1993, Parcours d'un géographe : Des paysages aux ethnies, De la brousse à la ville, De l'Afrique au monde, Arguments, Paris, volume II, p387-708.

BRAHIM MAHAMAT Ali, 2006, Les impacts socioéconomiques et environnementaux de l'extension spatiale de la ville de N'Djamena, Mémoire de... Université de N'Djamena, 72p.

RENE Dumont, 1986, Pour l'Afrique, j'accuse. , Paris, Fayard, 256p.

OUATTARA Souleymane, 1998, *le cercle vicieux de l'exode rural*, *Syfia*, n°109, février 1998, p23-24.

YEMODOUM Yorangar, 2019, Impact socioéconomique de l'exode rural dans la ville de N'Djamena et dans les campagnes : 1990-2016, Université de N'Djamena, 123p.

Journal Officiel de l'AEF du 1<sup>er</sup> Décembre 1942, p 17.